



Patronage de La Ciotat

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12 décembre 2025

Le 12 décembre 2025 à 13h30, au 179 boulevard Michelet 13600 La Ciotat, s'est tenue l'assemblée générale ci-après relatée.

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque membre entrant en séance, ci annexée.

Monsieur Hervé COSTANTINO, préside la séance.

Le président de séance met à la disposition des membres de l'association :

- Feuille de présence certifiée exacte et sincère ;
- Le rapport moral ;
- Le rapport d'activités ;
- Le rapport financier.

Etaient présents :

- Hervé COSTANTINO : Président
- Bernard FULCRAN : Trésorier
- Fanny COLAS : Directrice de l'association (invité)
- Alexandra SAMOUN : Expert-comptable

Excuser :

- Patrick VIGNERAS : Secrétaire

Sommaire

1. Rapport d'activités et rapport moral de l'année scolaire 2024-2025
2. Présentation et validation du rapport financier de l'année scolaire 2024-2025
3. Affectation du résultat
4. Présentation des projets de l'année 2025-2026
5. Questions diverses



Patronage de La Ciotat

La Séance s'ouvre à 13H30.

1. Présentation du rapport moral de l'année 2024-2025

- Remerciement du président pour la confiance accordée par le conseil d'administration au sein du Patronage de La Ciotat.
- En début d'année l'accueil à la nouvelle salariée : PERNET Corinne
- Remerciement aux salariés ayant quittés l'association : CASALES Juan
- Remerciement des bénévoles qui nous aident pour l'aide à la scolarité tous les soirs en période scolaire et sur les séjours.
- Remerciement pour le maintien des objectifs du projet éducatifs et des projets mis en place depuis 9 ans.

Le président soumet au vote la validation du rapport morale.

Le rapport moral est validé.

2. Présentation du rapport d'activités 2024-2025

Présenté par la directrice de l'association COLAS Fanny.

Au sein du Patronage

- Concernant les maternels la moyenne est en légère augmentation le mercredi : 18 enfants en moyenne par jour et les vacances une plus grande augmentation est constatée soit 14% ce qui représente une moyenne de 22 enfants par jour.
- Dans l'ensemble les familles sont satisfaites des services proposés et des animations menées au sein du Patronage.
- La moyenne des présences des élémentaires et collégiens sur le centre de loisirs du mercredi reste stable soit une moyenne de 43 enfants et pendant les vacances on constate une légère augmentation de 39 enfants.
- Légère baisse sur le temps du périscolaire du soir de 10% soit une moyenne de 18 enfants par soir. Inquiétude suite à ses baisse successive.
- Continuité du ramassage scolaire après l'école pour les établissements suivant : Louis Marin, Sainte Anne et Maltemps.
- Mise en place de trois séjours de 4 nuitées allant de 15 enfants à 32 selon le séjour. Très bien dérouler expérience à renouveler.
- L'activité karaté est stable en termes d'inscription, 8 enfants. Le théâtre a pu observer une légère baisse à surveiller.
- L'activités comédie musicale fonctionne bien, 10 enfants à l'année avec la réalisation d'un spectacle en fin d'année. Renouveler pour l'année suivante.



Patronage de La Ciotat

- L'activité théâtre, se déroule bien, créneaux agrandis à 1h30. Il est constitué de 7 enfants.
- Concernant les adhésions sont en légère augmentation soit 236 familles.
- Légère augmentation globale de 3%.
- Réalisation de la deuxième année du marché public. Dans l'ensemble plutôt satisfaisante. Le marché représente plus de 500000€ sur l'année. Dans ce prix il faut prendre en compte en place du personnel, le matériel, les sorties et le remboursement de la mise à disposition d'agents de la ville.
- Plusieurs formations ont été mises en place cette année.

Le président soumet au vote la validation du rapport d'activités.

Le rapport est validé à l'unanimité.

3. Présentation du rapport financier 2023-2024 et affectation du résultat

Produits : 741761€

Charges : 730291€

Excédent : 12255€

Plus grosses dépenses : Salaires et traitements : 461986€ Charges externes : 156608€

Cette année nous sommes en excédent pour plusieurs raisons :

- Suppression du poste de la secrétaire
- Vigilance accrue sur les dépenses

Nous devons rester très vigilant pour l'année suivante.

Affectation du résultat

Madame SAMOUN Alexandra, expert-comptable prend la parole :

- Les comptes de l'association sont validés par l'expert-comptable.
- Explication des bilans passifs et actifs ainsi que le compte de résultat.
- Le rapport est validé.
- Suite à l'excédent il est voté à l'unanimité d'affecter l'excédent aux réserves de l'association.



Patronage de La Ciotat

4. Présentation des projets de l'année 2024-2025

Le président donne la parole à Mme COLAS Fanny :

- Maintien des objectifs pédagogiques du projet éducatifs.
- Maintien des activités au sein du Patronage avec augmentation de notre moyenne de fréquentation par jour sur chacun des dispositifs.
- Continuer de développer le dispositif des séjours du Patronage.
- Continuer la mise en place de formations.
- Organisation des 10 ans du Patronage

Le président soumet au vote la validation des projets 2024-2025.

Les projets 2024-2025 sont validés à l'unanimité.


ASSOCIATION
PATRONAGE DE LA CIOTAT
179, Bd Michelet
13600-La Ciotat
Siren : 821 850 211